

LE MONUMENT AUX MORTS

« On oubliera. Les voiles de deuil, comme des feuilles mortes, tomberont. L'image du soldat disparu s'effacera lentement dans le coeur consolé de ceux qu'il aimait tant. Et tous les morts mourront pour la deuxième fois. »

Roland DORGELÈS

Les millions de morts de la Première Guerre mondiale ont engendré **un profond traumatisme** et son souvenir obsède les sociétés d'après-guerre. Les cérémonies commémoratives, la présence dans la société des mutilés, des veuves et des orphelins, les ruines qui jonchent les régions des combats, interdisent l'oubli et rendent impératif le besoin de **se souvenir des morts**. L'ampleur de ce deuil a dicté une réponse monumentale et des **concours** sont lancés par les communes qui retiennent ensuite, parmi les différents projets, le monument qui répond le mieux à leurs attentes. Plus de 35.000 monuments aux morts ont ainsi été érigés de 1920 à 1925 et aujourd'hui, ce sont plus de 95% des communes françaises qui en possèdent un. Cet élan collectif des citoyens eut pour conséquence un phénomène sans précédent dans l'histoire du monument public : pour la première fois, **cet hommage s'adresse aux soldats, de manière nominative, et pas seulement comme ce fut le cas par le passé, à leurs chefs.**

Quelques dates

- **loi du 26 décembre 1915** relative aux monuments à élever dans les cimetières militaires.
- **loi du 27 avril 1916** créant un **diplôme d'honneur des militaires morts pour la Patrie**.
- **décret du 16 mai 1919** assurent aux communes qui en feront la demande la fourniture gratuite de trophées de guerre pour orner les monuments aux morts.
- **loi du 25 octobre 1919** relative à la "**commémoration et à la glorification des morts pour la France** au cours de la Grande Guerre" :
 - Art.3 : L'Etat remettra à chaque commune un **livre d'or** sur lequel seront inscrits les noms des combattants des armées de terre et de mer, Morts pour la France, nés ou résidant dans la commune. Ce livre d'or sera déposé dans une des salles de la commune et tenu à la disposition des habitants de la commune. [...]
 - Art.5 : Des **subventions seront accordées par l'Etat aux communes**, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront **en vue de glorifier les héros morts pour la Patrie**. [...]
 - Art.6 : Tous les ans, le 1^{er} ou le 2 Novembre, une **cérémonie** sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires.
- **circulaire du 10 mai 1920** relative aux monuments commémoratifs aux morts de guerre instaurant la création dans chaque département d'une commission chargée de l'**exécution artistique des monuments**. Celle-ci doit notamment veiller au respect de la loi du 9 décembre 1905 interdisant d'apposer des signes religieux sur les monuments ou les emplacements publics à l'exception des édifices du culte ou des cimetières, des monuments funéraires ainsi que des musées ou des expositions.
- **loi du 24 octobre 1922** fixant au **11 novembre** la commémoration de la victoire et de la paix et déclarant ce jour férié.

Crédits photographiques pour de nombreux monuments présentés dans ce dossier :

Dominique et Jean-Etienne GUERRINI, auteurs d'un site internet dédié aux monuments aux morts du département de la Somme.
<http://monumentsauxmorts1418somme.jimdo.com/>

Typologie des monuments aux morts

Le mouvement qui les fait s'ériger est l'expression d'un sentiment unanime à la fois de **reconnaissance**, d'**hommage** et de **dette** : les survivants seront toujours redevables aux morts d'avoir, par leur sacrifice, préservé leur liberté et leur identité nationale.

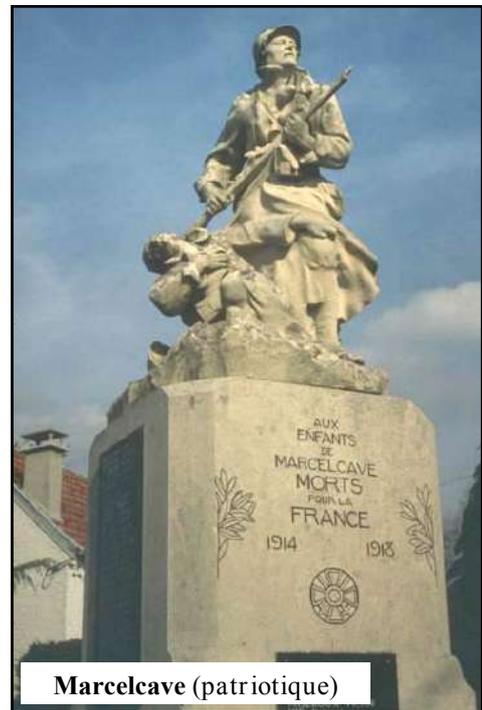
Ce sont aussi des rappels du pacifisme qui se répand en Europe après les combats. Ne jamais revivre un tel drame est un sentiment partagé par la majeure partie des populations. Cette guerre se doit d'être **la Der des Ders**.

Les monuments se veulent des **tombes symboliques**. On y trouve un socle qui représente la tombe elle-même, des symboles de la patrie et du deuil, ainsi que des inscriptions. Aussi faut-il bien distinguer les monuments aux morts des ossuaires, nécropoles ou cimetières militaires puisqu'aucun corps ne repose sous eux.

On peut classer les monuments aux morts en quatre grandes catégories :

- les monuments **civiques** portés sur les valeurs de la République ;
- les monuments **patriotiques** qui exaltent le sacrifice et/ou la gloire ;
- les monuments **funéraires** qui expriment le deuil, la douleur de ceux qui restent;

Saint-Quentin-en-Tourmont (civique)



Marcelcave (patriotique)



Beaumont (funéraire)



Devise (pacifiste)

1. L'emplacement du monument :

On trouve généralement les monuments aux morts implantés dans un espace public (sur la place, près de la mairie ou de l'école...), permettant de faire le lien entre le champ de bataille et l'arrière et **suffisamment vaste pour recueillir un rassemblement**, contrairement aux plaques commémoratives placées dans des édifices publics (dans l'église, le parc, la gare...). De même, la plupart de nos monuments sont **orientés face au front**, et donc face à l'ennemi. Leur fonction n'est pas seulement de célébrer le souvenir des morts de guerre mais aussi de désigner un lieu pour les manifestations commémoratives. Il ne faut pas ici oublier de mentionner ceux qui sont directement implantés dans le cimetière communal.

2. Des monuments de formes diverses :

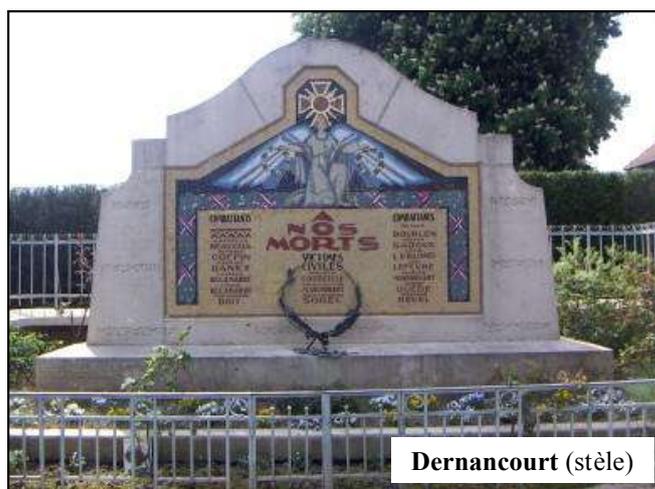
La forme choisie par la commune pour son monument aux morts dépend souvent simplement des **ressources financières** disponibles. Pour de toutes petites communes, le monument tend à la simplicité alors que dans les villes, il peut s'apparenter à de véritables œuvres d'art.

Le monument peut ainsi consister en une simple **plaque** sur le mur d'un édifice public ou à une œuvre de grande dimension (**statue**). Entre ces deux extrêmes, on trouvera des **stèles**, des **colonnes**, des **obélisques**, des **pyramides**, des **arcs de triomphes**...

Les obélisques et les pyramides prennent racine dans l'histoire. En effet, la tradition des pierres levées remonte aux temps les plus anciens, et semble être un symbole universel : signe de fécondité mais aussi **fixateur d'esprit**. De même, les arches se répandent dès l'Antiquité ; dans son dictionnaire de 1762, l'Académie française définit l'arc de triomphe comme « un ouvrage d'art élevé en l'**honneur d'un personnage distingué** ou en **mémoire d'un évènement glorieux** ».



Béalcourt (plaque)



Dernancourt (stèle)



Crécy-en-Ponthieu (obélisque)



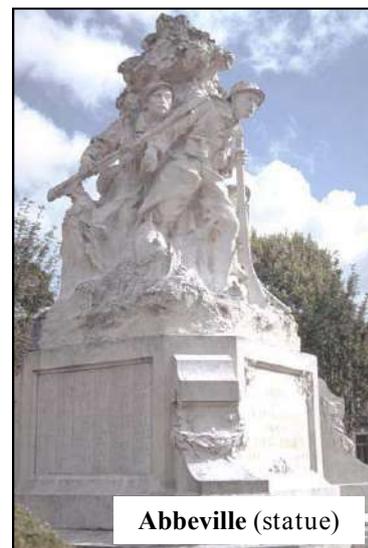
Mailly-Maillet (colonne)



Montdidier



Proyart (arc de triomphe)



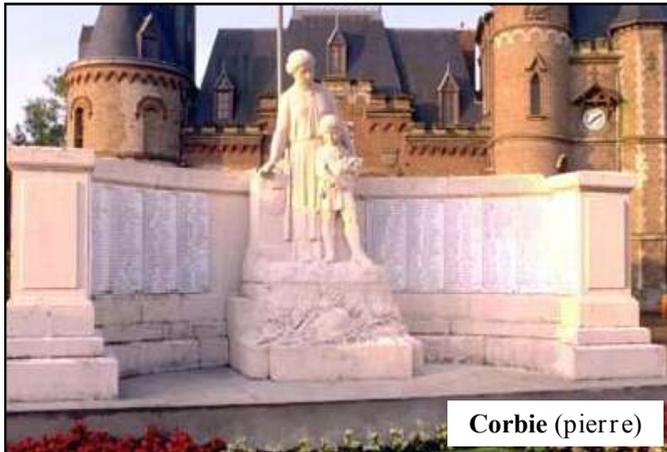
Abbeville (statue)

3. Des matériaux variés :

La grande majorité des monuments aux morts qui ont été érigés sont en **Pierre** mais on trouve également, de manière plus ponctuelle, d'autres matériaux comme le **bronze** ou plus rarement le **marbre** et le **granit** . Ces matériaux sont ceux qui ont été utilisés pour de tels ouvrages dès l'Antiquité par les Egyptiens, les Grecs ou les Romains. Ils ont montré qu'ils étaient **à l'épreuve du temps** et renvoient à l'idée d' **éternité** .



Espagne-Epagnette (ciment armé)



Corbie (pierre)



Arvillers (bronze)



Gamaches

4. Les inscriptions :

a) **L'état civil** : le monument est généralement accompagné d' **une liste nominative des noms des soldats** de la commune morts pour la patrie. Cette liste peut être alphabétique ou chronologique. L'identité des combattants peut parfois être complétée par la date et le lieu du décès, l'âge, le régiment d'appartenance, les batailles menées ou plus rarement le grade. Dans certains cas, le noms des civils tués pendant la guerre complète les pertes de la commune. S'y sont parfois ajoutés depuis le nom des combattants tombés pour la France lors des conflits ultérieurs (Seconde Guerre mondiale, Indochine...).

b) **Les citations** sont des passages d'auteurs rapportés fidèlement ou des **phrases revêtant une symbolique forte** visant à renforcer celle du monument lui-même. Quatre catégories de citations peuvent être relevées : républicaine et patriotique, à caractère religieux ou pacifique et en hommage aux combattants.

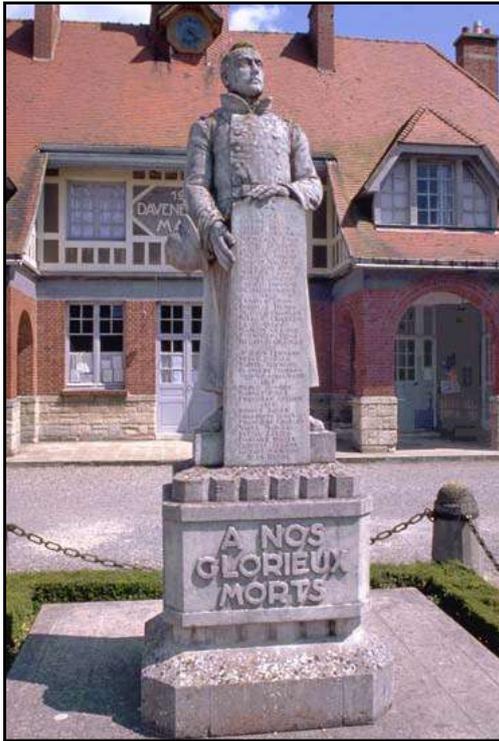


Beauchamps : « Pour la patrie jusqu'à la mort »

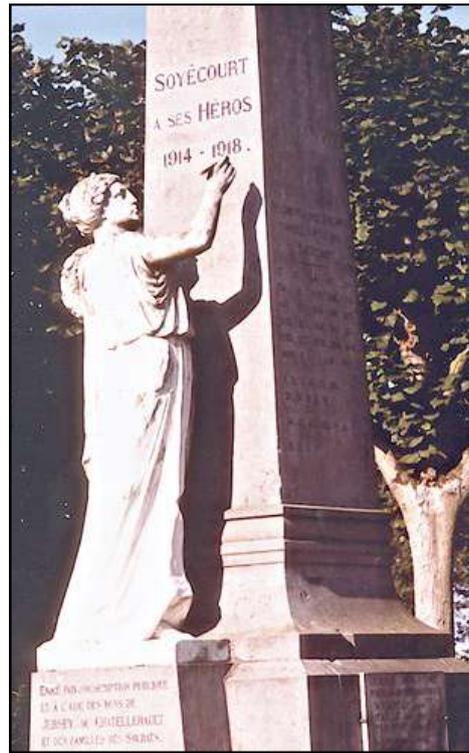


Airaines : « La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau »

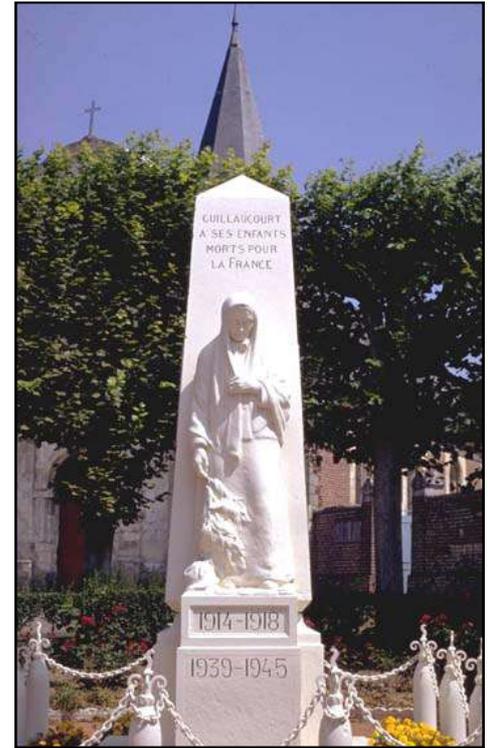
c) Les dédicaces sont l'**hommage que les vivants rendent aux disparus** (« La commune de ... à ses enfants morts pour la France » ou plus simplement « A nos morts »).



Davenescourt : « A nos glorieux morts »



Soyécourt : « Soyécourt à ses héros »



Guillaucourt : « Guillaucourt à ses enfants morts pour la France »

5. Les ornements :

A) Les personnages :

→ Le poilu : la **fabrication industrielle** a donné un nombre impressionnant de représentations du soldat. Le poilu apparaît sous différentes attitudes dont la plus courante est le **soldat héroïque, rempart inébranlable face à l'ennemi**. Dans la grande majorité des cas, le combattant est **très réaliste** et porte l'équipement complet du poilu en campagne (capote, fusil, havresac...). Il est souvent en position d'attente et dans toute son intégrité, révélatrice de la nature de l'hommage. Plus rarement, il est représenté **en action** ou dans la **position d'un mourant**, à l'agonie. Mais au-delà de cette fabrication en série, des communes plus argentées ont fait appel à des **statuaires** qui réalisent de véritables **œuvres d'art**. Aujourd'hui, suite à des travaux d'entretien ou de rénovation, on peut voir sur certains monuments des soldats peints, rendant ainsi aux combattants leur célèbre tenue **bleu-horizon**.



Guerbigny



Arry



Friville-Escarbotin



Morisel

→ La femme : les figures féminines visibles sur de nombreux monuments sont des **figures allégoriques**. Quand elles représentent **la Patrie ou la Nation** (parfois la commune), les femmes portent **des ailes ou un casque**, ou remettent **des lauriers ou une couronne**. Qu'elle protège, qu'elle soit victorieuse ou reconnaissante, ou encore symbole de **liberté**, elle est et reste toujours l'image suprême de la Patrie. Quand elles symbolisent la douleur ou le deuil, ce sont des femmes **pleureuses** (« pieta dolorosa »), parfois accompagnées d'enfants.



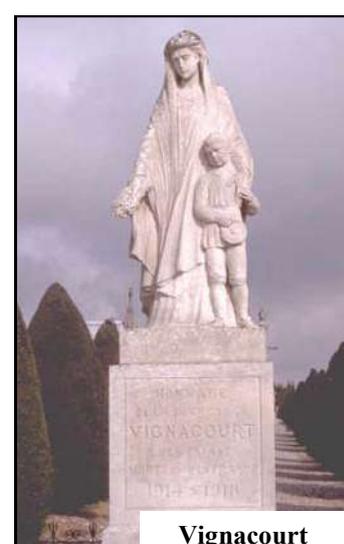
Pierrepont-sur-Avre



Long



Roye



Vignacourt

→ Le coq : initialement symbole gaulois, le coq est devenu celui de la **République française** et a donc naturellement trouvé sa place sur les monuments aux morts. Mais il a aussi une forte **signification religieuse** ; pour les Chrétiens, c'est le symbole du **réveil**, de la **résurrection** du Christ, triomphant de la puissance des ténèbres. On le trouve principalement au sommet des monuments ayant la forme d'une obélisque.



Bougainville



Morlancourt



Terramesnil

→ La colombe : à l'inverse du coq, symbole purement national, la colombe est le **symbole universel de la paix**.

Remarque !

Au-delà de l'animal symbolique, il faut relever l'existence de monuments dédiés aux animaux qui ont partagé l'expérience combattante des hommes durant la guerre (chevaux, chiens, pigeons...). On estime à 14 millions le nombre d'animaux mobilisés dont plus de 100.000 ont été médaillés ou décorés.



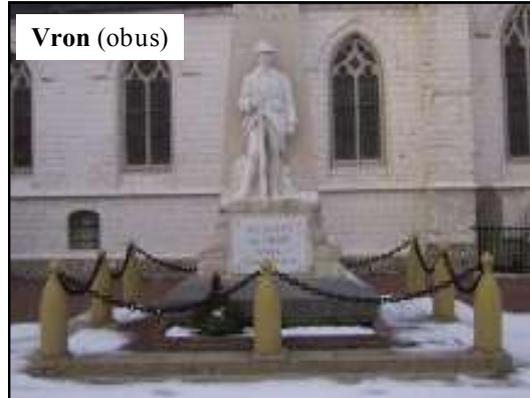
Chipilly

B) Les symboles militaires :

→ Les armes (fusil, obus, glaive...) : signes de mort, fichés comme des trophées, ils donnent une signification belliqueuse aux monuments et d'une façon rassurent. La mort est remplacée par les créations guerrières qui l'ont provoquée. Les obus délimitent généralement l'espace sacré, la barrière entre le monde des vivants et le monde des morts.



Sauvillers-Mongival (mitrailleuse)



Vron (obus)



Moreuil (grenade et fusil)

→ Le casque : symbole de l'invisibilité, de l'invulnérabilité et de la puissance, il illustre également l'esprit belliqueux et la résistance.



Saint-Riquier



Etalon

→ La Croix de guerre : instituée en 1915 et plus haute distinction militaire due aux « Soldats morts pour la France », c'est une croix de Malte posée sur deux glaives entrecroisés, symbolisant l'esprit de la noblesse militaire, qui porte en son centre l'effigie de la République.



Hamel



Frise



Domvast

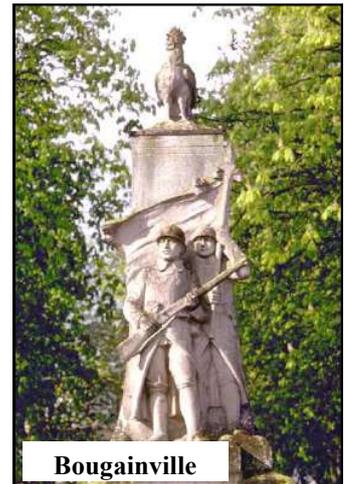
C) Le drapeau : souvent **symbole de la République** que le Poilu défend ardemment, le drapeau peut être parfois, selon la façon dont il est présenté sur le monument (l'attitude du soldat qui le porte, le drapeau accompagné d'armes...), **un symbole militaire**.



Suippe



Le Crotoy



Bougainville

D) Les éléments végétaux :

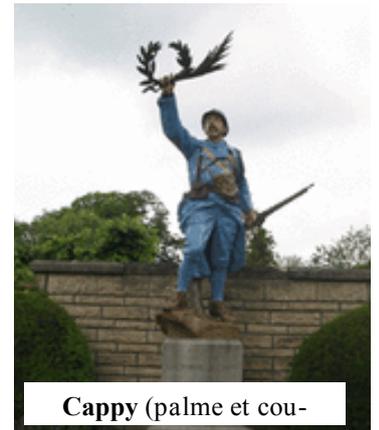
→ **Le laurier** : présent sur de nombreux monuments, **gravé** dans la pierre ou élément en **bronze** rapporté, il se présente sous la forme de **palmes** ou de **couronnes**. La palme, symbole du **martyre**, traduit aussi l'**immortalité de l'âme** et la **résurrection des morts** et a donc une signification religieuse. Ainsi, apposer une palme sur un monument marque la volonté de proclamer que **ceux qu'on souhaite honorer ne sont pas morts** (leurs âmes continuent de vivre dans le souvenir). D'un point de vue militaire, elle est aussi signe de **victoire**. Plus encore que la simple palme, la couronne fait allusion au triomphe militaire (celui que tout Consul recevait dans la Rome antique).



Miraumont (palme)



Auchonvillers (couronnes)



Cappy (palme et cou-)

→ **Les feuilles de chêne** : elles sont le plus souvent en bronze et apposées sur le monument. Le chêne symbolise à lui seul la **force**, la **puissance**, la **majesté**, la **longévité** et la **résistance**.

Villers-Bretonneux



Quend





Allonville (blé)

→ Le rameau d'olivier : signe de **paix** et de **gloire**, c'est aussi un symbole de **fécondité**.

→ Le blé : la gerbe de blé représente la **jeunesse fauchée**, la **génération sacrifiée** dans la fleur de l'âge.

→ L'acanthé : très utilisée pour les décorations depuis l'Antiquité, l'acanthé symbolise par ses piquants les **épreuves de la vie et de la mort victorieusement surmontées**.

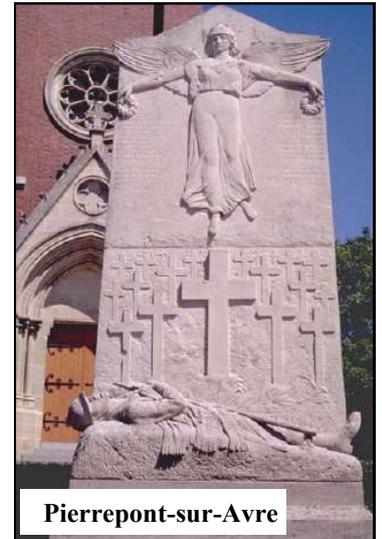
→ Le cyprès ou le thuya (selon le climat) : ces végétaux constituent le décor qui environne le monument sans y être intégrés directement. Ils encadrent dans ce cas l'espace sacré du site. Le cyprès est désigné « **arbre de vie** » en raison de la **persistance** de sa verdure et de sa **longévité**.



Bayencourt (acanthé)

E) Les objets religieux ou funéraires :

→ La croix : la croix chrétienne à quatre branches est porteuse de plusieurs symboles. Le pied de la croix enfoncé en terre signifie la **foi** assise sur de profondes fondations. La branche supérieure indique l'**espérance** montant vers le ciel. La largeur de la croix représente la **charité** qui s'étend jusqu'aux ennemis alors que sa hauteur illustre la **persévérance**.



Pierrepont-sur-Avre



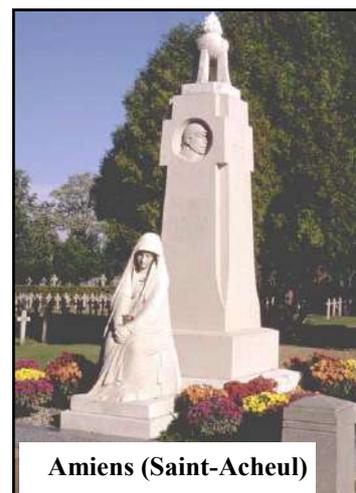
Ferrières

→ L'urne : surplombant le monument ou trônant à ses pieds, l'urne funéraire est le vase **considé**ré recevoir les **cendres du défunt**. L'urne désigne ainsi le monument comme la **demeure universelle des soldats** tués pendant la guerre.

→ La torchère : symbolisant la **purification**, la torchère (flamme) est la lumière éclairant la traversée des Enfers. Les soldats ont ainsi su guider le monde (la commune) à travers les Enfers (la guerre). Elle est également, et plus simplement, **symbole de souvenir éternel**.



Cayeux-sur-Mer



Amiens (Saint-Acheul)

Le monument aux morts de PÉRONNE : un monument pacifiste ?

Situé dans le bas de la rue Béranger, près de l'ancienne gare, et occupé à l'époque par les militaires, le terrain où est érigé le monument fut cédé à titre gracieux par l'Armée à la ville de Péronne en 1923. En juillet 1925, alors que la somme de 48.000 francs a été collectée, le comité créé en 1922 chargé du projet lance un concours qui précise que le monument devra « [exprimer le souvenir douloureux et glorieux de nos Morts victorieux.](#) »

L'œuvre proposée par l'architecte Louis Faille, natif de Nurlu, dans la Somme, est retenue. Paul Alban et Paul Theunissen, sculpteurs, réaliseront respectivement la sculpture centrale et les bas-reliefs en bronze.

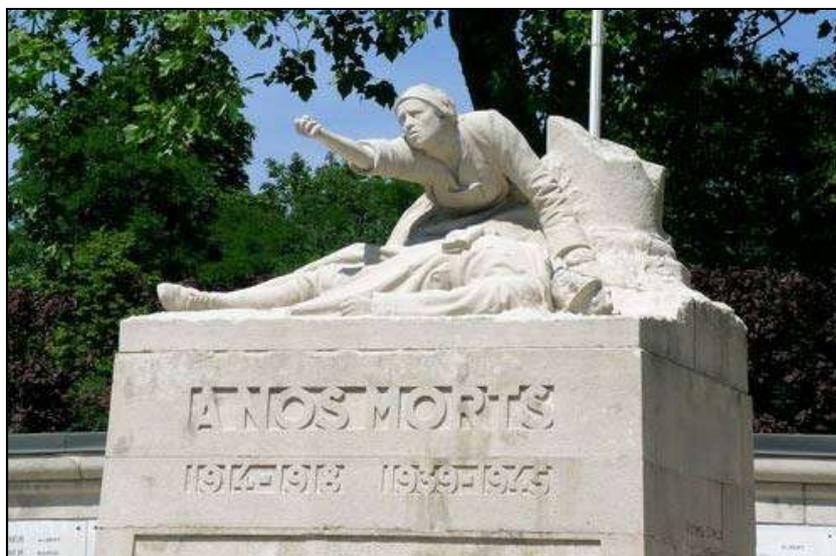
Le monument est [inauguré le 20 juin 1926.](#)



Le monument est tout d'abord remarquable par ses dimensions (19 mètres de large). Il est également [atypique](#) car, contrairement à la grande majorité des monuments de l'époque, ce ne sont pas la patrie ou l'héroïsme des combattants qui sont mis en valeur.

L'œuvre est connue sous le nom de « [Picarde maudissant la guerre](#) » et [présentée comme un modèle de monument pacifiste](#). Geste à l'appui, cette Picarde (femme ou mère ?) maudirait la guerre qui lui a pris le soldat dont le corps git sans vie devant elle.

Mais, [pour l'auteur de ce groupe sculpté, Paul Alban, il allait de-soi que son œuvre était clairement anti-allemande](#) dans ce secteur où combattants et civils avaient tant souffert de la guerre (derrière le personnage central est figurée une colonne brisée montrant que les atrocités commises étaient aussi d'ordre culturel). Ce n'est pas la guerre elle-même que maudit cette femme mais bien l'armée allemande ; elle crie [vengeance sur le corps de son mari ou de son fils martyrisé](#) par ces barbares venus de l'est. C'est d'ailleurs dans cette direction que le bras devait initialement être pointé !



Il est intéressant de constater que ce bras tendu montre finalement le sud-ouest, détournant en partie le message que l'auteur souhaitait délivrer. Peut-être faut-il y voir une volonté politique d'apaisement ?

Un monument érigé à Nantes par le même sculpteur quelques temps auparavant, « L'épave », a servi de modèle à celui de Péronne.

Nul besoin de longs discours pour constater leurs similitudes : la femme, bras tendu et poing vengeur, et l'homme, étendu à ses pieds. Ce dernier, nu, est un marin-pêcheur ayant péri en mer et dont les flots ont rejeté le corps. Le monument est en direction de la mer, lieu désigné responsable de ce drame

A Nantes, la coupable est identifiée et clairement désignée : la mer. C'est tout le problème de l'interprétation du monument péronnais. Qui est coupable ? La guerre ou l'Allemagne ?



Nantes, « L'épave »

Péronne, « Picarde maudissant la guerre »



Les bas-reliefs en bronze de Paul Theunissen, de chaque côté du monument, présentent deux scènes guerrières. A droite apparaissent dans leur tranchée les poilus, véritables héros de la Première Guerre mondiale. A gauche, un changement d'époque s'opère ; c'est le siège de Péronne par les Espagnols en 1536 qui est évoqué. Là encore, une femme, Marie Fouré, dont la conduite fut jugée héroïque face aux armées de Charles Quint, est au premier plan.



La porte de Bretagne aujourd'hui

Paul Theunissen témoigne ainsi de la vaillance et de la résistance des Péronnais face à l'adversité et à travers le temps (la devise de la ville, « Urbs nescia vinci » signifie la Ville jamais vaincue).

Il est à noter un anachronisme puisque lors du siège de 1536, la porte de Bretagne qui apparaît sur la droite du bas-relief n'existait pas (elle n'a été construite qu'au tout début du 17^{ème} siècle).

A l'heure du **Centenaire**, par le biais des médias ou des différentes manifestations qui y seront associées, la Grande Guerre va nécessairement questionner les élèves et éveiller leur curiosité. **L'élève « sollicite l'histoire par les questions qu'il se pose sur l'actualité, sur son présent »**. Présent au sens temporel mais aussi au sens de son vécu et de son environnement proche (quelle commune n'a pas son monument aux morts ou un nom de rue évoquant un personnage ou un lieu liés à la Première Guerre mondiale ?). Le **patrimoine local**, souvent familier mais devant lequel les élèves sont bien souvent démunis, est donc un élément déclencheur qu'il est intéressant d'exploiter.

C'est pourquoi l'occasion est belle de tirer profit du Centenaire pour mener en classe des séquences ou projets qui aideront les élèves à assouvir ce « besoin de comprendre » et à construire du sens sur les futures commémorations.

** Robert Marconis, dans Apprendre l'histoire et la géographie à l'école - Les actes de la DGESCO - CRDP Versailles (2004)*

EXTRAITS DES TEXTES OFFICIELS

Cycle 2

Découverte du monde :

Au CP et au CE1, les élèves ont un accès plus aisés aux savoirs grâce à leurs compétences en lecture et en mathématiques. Ils acquièrent des repères dans le temps et l'espace, des connaissances sur le monde et maîtrisent le vocabulaire spécifique correspondant. (...)

Se repérer dans l'espace et le temps :

Les élèves découvrent et commencent à élaborer des représentations simples de l'espace familier : la classe, l'école, le quartier, le village, la ville. Ils comparent ces milieux familiers avec d'autres milieux et espaces plus lointains. Ils découvrent des formes usuelles de représentation de l'espace (photographies, cartes, mappemondes, planisphères, globe).

Les élèves apprennent à repérer l'alternance jour-nuit, les semaines, les mois, les saisons. Ils utilisent des outils de repérage et de mesure du temps : le calendrier, l'horloge. Ils découvrent et mémorisent des repères plus éloignés dans le temps : quelques dates et personnages de l'histoire de France ; ils prennent conscience de l'évolution des modes de vie.

→ **au cours préparatoire :**

Repères temporels plus éloignés dans le temps

- savoir que les générations se succèdent.
- lire ou construire un arbre généalogique.
- construire une frise chronologique sur deux ou trois générations et placer quelques événements personnels (naissance des enfants, des parents...).

Evolutions des modes de vie

- comparer les objets de la vie quotidienne à l'époque de ses grands-parents et aujourd'hui.

→ **au cours élémentaire première année :**

Repères temporels plus éloignés dans le temps

- situer quelques dates, événements et personnages sur une frise chronologique.
- mémoriser quelques dates et personnages de l'histoire de France.

Evolutions des modes de vie

- comparer l'évolution de l'habitat, des métiers et de la vie des écoliers depuis le début du XX^{ème} siècle.

Pratiques artistiques et histoire des arts

La sensibilité artistique et les capacités d'observation des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par des références culturelles liées à l'histoire des arts. Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. Un premier contact avec des œuvres les conduit à observer, à écouter, décrire et comparer.

Instruction civique et morale :

Ils apprennent à reconnaître et à respecter les emblèmes et les symboles de la République (la Marseillaise, le drapeau tricolore, le buste de Marianne, la devise "Liberté, Egalité, Fraternité").

Les symboles de la République :

→ **au cours préparatoire :**

- reconnaître le drapeau français et connaître la signification de ses couleurs.

→ **au cours élémentaire première année :**

- reconnaître les symboles et emblèmes de la République : la Marseillaise, le drapeau tricolore, le buste de Marianne, la devise "Liberté, Egalité, Fraternité".
- connaître la signification de quelques dates historiques du calendrier (dont le 11 novembre 1918).

Premier palier pour la maîtrise du SOCLE COMMUN : compétences attendues à la fin du CE1

Compétence 5 : La culture humaniste

- distinguer le passé récent du passé plus éloigné
- distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture)

Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

- reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française
- respecter les autres et les règles de la vie collective

Cycle 3

Histoire :

L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège.

Elle s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux. Il ne s'agit donc, en aucune façon, de traiter dans tous leurs aspects les thèmes du programme mais seulement de s'assurer que les élèves connaîtront les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes.

Les événements et les personnages indiqués ci-dessous en italique constituent une liste de repères indispensables que le maître pourra compléter en fonction de ses choix pédagogiques. Jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune. Ces repères s'articuleront avec ceux de l'histoire des arts. (...)

La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine :

→ **au cours élémentaire deuxième année :** le temps de travail à l'usine, des progrès techniques.

- savoir que les progrès techniques et scientifiques bouleversent les modes de transport et de production (chemin de fer, usines, électricité, progrès de la médecine...).

→ **au cours moyen première année :** les colonies, l'émigration

- savoir que la France est un des grands pays colonisateurs (...).

La violence du XX^{ème} siècle, les deux conflits mondiaux :

→ **au cours moyen deuxième année :**

- pouvoir expliquer pourquoi le premier conflit mondial a été appelé « la Grande Guerre ».
- connaître Clémentine.
- à partir de documents de nature diverse et en particulier d'œuvres d'art, identifier en quoi cette guerre ne ressemble pas aux précédentes.

- à partir de documents de nature diverse et en particulier d'œuvres d'art, identifier en quoi cette guerre ne ressemble pas aux précédentes.

- savoir que la paix signée à Versailles est négociée difficilement et rapidement menacée en Europe par des dictatures.

Repères : 1916 : bataille de Verdun / Clémenceau / 11 novembre 1918 : armistice de la Grande Guerre .

Pratiques artistiques et histoire des arts

Pratiques artistiques :

La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques, mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.

Histoire des arts :

L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; ces œuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique, danse, cinéma), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante.

L'histoire des arts, en relation avec les autres enseignements, aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace. Confrontés à des œuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique.

En arts visuels, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient de rencontres sensibles avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'arts, des spectacles vivants ou des films en salle de cinéma pourront être découverts. Ces sorties éveillent la curiosité des élèves pour les chefs-d'œuvre ou les activités artistiques de leur ville ou de leur région.

Instruction civique et morale :

En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne, notamment la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement (...) les traits constitutifs de la nation française : les caractéristiques de son territoire (en relation avec le programme de géographie) et les étapes de son unification (en relation avec le programme d'histoire).

Notions de droits et de devoirs :

→ **au cours élémentaire deuxième année :**

- connaître la signification des différents symboles de la République française (la Marseillaise, le buste de Marianne, le drapeau tricolore, la devise "Liberté, Egalité, Fraternité") .

Deuxième palier pour la maîtrise du SOCLE COMMUN : compétences attendues à la fin de CM2

Compétence 5 : La culture humaniste

- identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures.

- distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture).

- exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances.